

MAIRIE DE ST BRIS DES BOIS

17770 SAINT BRIS DES BOIS

Tel. : 05.46.91.53.23

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Nombre de conseillers

en exercice 11

présents 09

votants 09

L'an deux mil vingt deux

le onze juillet

Le Conseil Municipal de la Commune de SAINT BRIS DES BOIS

dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

à la mairie, sous la Présidence de M. COMBEAU Bernard, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 01/07/2022

Présents : MM. COMBEAU, WAN MEENEN, TORCHUT, LEGALLAIS,
PENICAUT, Mmes COUSSOT, BRANDT, DESRENTES, FURAUD

Absents : MM. BOUTINET et BRUN

Secrétaire : M. WAN MEENEN

Objet : CREATION D'UN LOTISSEMENT COMMUNAL

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que pour la création du lotissement communal sur le terrain cadastré ZE 399 dont la commune a fait l'acquisition, trois entreprises ont été contactées pour faire une estimation sur ce projet.

Sur les dossiers reçus dont les conseillers ont pris connaissance, seul G2 Ingénierie Conseil répond totalement à une mission de maître d'œuvre complète.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par :

- 8 voix POUR
- 1 Abstention

♦ DECIDE de retenir la proposition de G2 Ingénierie Conseil à Saintes, pour un montant de 15500,00 € HT, soit 18600,00 € TTC.

♦ CHARGE le Maire d'effectuer toutes les démarches nécessaires pour lancer la création du lotissement communal.

Fait et délibéré en Mairie les jours, mois et an susdits et ont signé au registre les membres présents.

Pour copie conforme,
Le Maire,
Bernard COMBEAU

**TELETRANSMIS AU
CONTROLE DE LEGALITE**

**Sous le N° 017-211703137-
20220711-20221107001-DE**

**Accusé de Réception Préfecture
Reçu le : 12/07/2022**